

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 mars 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme CHARRET-GODARD
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. BERTHIER (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. FAVERJON (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Modification du nom de la salle des Actes de l'hôtel Despringles

Monsieur Bard, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'hôtel Despringles également dit « de Grandmont », situé 47 rue Monge, est pour partie propriété de la Ville de Dijon, qui en assure également la gestion. La salle des Actes, témoin précieux de la décoration intérieure des hôtels particuliers dijonnais des 17^e et 18^e siècles, en constitue l'élément le plus significatif.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres, par la voix de sa présidente Christine Lamarre, a formulé le vœu que la salle des Actes puisse prendre le nom de Louis-Bernard Guyton de Morveau, célèbre chimiste et homme politique dijonnais.

De nombreux éléments historiques étayent cette perspective : Louis-Bernard Guyton de Morveau s'est personnellement endetté pour acquérir l'hôtel Despringles au bénéfice de l'Académie ; sa demeure et son laboratoire étaient situés place Bossuet, soit au cœur du quartier. Par ailleurs, la toponymie locale n'accorde à Louis-Bernard Guyton de Morveau qu'une petite ruelle.

Au vu de ces éléments, je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider de la modification du nom de la "salle des Actes" en "salle Guyton de Morveau" ;
- 2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ